



Parliamentarians for Global Action  
Parlamentarios para la Acción Global  
Action Mondiale des Parlementaires  
برلمانيون من أجل التحرك العالمي

***ASSEMBLEE CONSULTATIVE DES PARLEMENTAIRES POUR LA COUR PENALE  
INTERNATIONALE (CPI) ET L'ETAT DE DROIT, 8EME SESSION***

**&**

**36<sup>E</sup> FORUM ANNUEL DE L'ACTION MONDIALE DES PARLEMENTAIRES(PGA)**

**4 et 5 décembre 2014  
Parlement du Maroc  
Rabat, Maroc**

**PROGRAMME**

*Grâce au soutien à la Campagne de PGA pour la CPI de*



**Instrument Européen pour la Démocratie et les droits de l'Homme, Union Européenne  
Humanity United  
Pays-Bas  
Suisse  
Estonie  
Liechtenstein**

*Grâce au soutien général à PGA de  
La Suède (Sida) & du Danemark (Ministère des Affaires Etrangères)*

---

*L'Action Mondiale des Parlementaires et la Chambre des Représentants du Maroc sont reconnaissantes du soutien des Parlements de  
Afghanistan, Argentine, Autriche, Bangladesh, Belgique, Cameroun, Costa Rica, République démocratique du Congo, République  
dominicaine, El Salvador, Ghana, Guinée, Jordanie, Kenya, Corée, Malaisie, Maldives, Mali, Mexique, Namibie, Népal, Oman, Pakistan,  
Portugal, Espagne, Suède, Suriname, Togo, Royaume-Uni, Uruguay et Yémen, ainsi que du Parlement Européen.*

**Jour 1: jeudi, 4 décembre, 2014**

9h00–10h30

**SEANCE D'OUVERTURE**

**Hon. Rachid Talbi El Alami, MP** (Maroc), Président de la Chambre des Représentants

**Hon. Dr. Mohamed Cheikh Biadillah** (Maroc), Président de la Chambre des Conseillers

**Hon. Mme Minou Tavarez Mirabal, MP** (République Dominicaine), Présidente par Intérim et Présidente du Conseil International de PGA

**S.E. Juge Sang Hyun Song**, Président de la Cour Pénale Internationale (CPI)

**S.E. M. Mustafa Ramid**, (Maroc) Ministre de la Justice et des libertés

**S.E. Rupert Joy**, Chef de la Délégation de l'Union Européenne, Maroc

**M. Mohammed Benabdessadeq, MP** (Maroc), Président du Groupe National de PGA du Maroc

*Invités d'honneur :*

**M. Abdelilah Benkirane** (Maroc), Chef du Gouvernement

**M. Salaheddine Mezouar** (Maroc), Ministre des Affaires Etrangères et de la coopération

**M. Lahbib Choubani** (Maroc), Ministre chargé des Relations avec le Parlement et la société civile

**M. Mohamed Achergui** (Maroc), Président de la Cour Constitutionnelle

**M. Driss El Yazami** (Maroc), Président du Conseil national des Droits de l'Homme

**M. Abdelaziz Benzakour** (Maroc), Wassit Al Mamlaka (*Ombudsman*)

**M. Mustapha Farès** (Maroc), Président de la Cour de Cassation du Maroc

**M. Mustafa Meddah** (Maroc), Procureur Général du Roi près la Cour de Cassation du Maroc

**M. Mahjoub El Haiba** (Maroc), Délégué Interministériel aux Droits de l'Homme

**M. Hassan Wahbi** (Maroc), Président de l'Ordre National des Avocats

**M. Mohamed Abdennabaoui** (Maroc), Directeur des Affaires Pénales au Ministère de la Justice et des Libertés

10h30–10h45 *Pause Café*

10h45–12h45

**1. Promouvoir l'Universalité et l'Efficacité du Statut de Rome 12 ans après son entrée en vigueur : Les défis pour les États et les organisations internationales, et le rôle des parlementaires**

- A. *État de l'universalité du Statut de Rome de la CPI, en particulier concernant les régions "sous-représentées" de l'Asie-Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, et de la Communauté des États indépendants*
- B. *Les défis de la ratification du Statut de Rome modifié durant la Conférence de révision de Kampala en 2010: ratification des Amendements de Kampala*
- C. *Le rôle des parlements et des parlementaires dans la promotion du nouveau système de justice pénale internationale pour mieux protéger les droits de l'Homme universels - Stratégies et défis pour atteindre davantage de ratifications et adhésions*

*Panel :*

**Dép. Juan Manuel Flores**, (El Salvador), Comité de Relations Internationales

**Dép. Jean Koffi Kissi, MP** (Togo), Président de la Commission des Affaires Etrangères, Assemblée nationale

**M. Kula Segaran, MP** (Malaisie), Membre du Parlement, Secrétaire, Groupe national PGA en Malaisie

**Rep. Faig Al Sheakh Ali, MP** Membre du Parlement(Irak), Membre, Groupe de Travail de PGA sur l'Universalité du Statut de Rome de la CPI en MENA

*Modérateur :* **M. Mark Pritchard, MP** (Royaume Uni), Coordinateur adjoint, Programme de droit international et de droits de l'Homme, Président, Groupe national de PGA au Royaume Uni

*Discussion plénière*

12h45–14h00 *Pause déjeuner*

14h00–15h45

## **2. Temps de questions-réponses sur les Enquêtes et poursuites de la Cour pénale internationale**

- A. *Enquêtes et poursuites des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et/ou du génocide en République Centrafricaine, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Darfour/Soudan, Kenya, en Libye et dans le nord de l'Ouganda*
- B. *Examens préliminaires de la situation en Afghanistan, en Colombie, en Géorgie, en Guinée, au Honduras, au Mali, au Nigeria, en République de Corée, en Ukraine, au Royaume Uni/Irak et dans d'autres situations pouvant relever de la compétence de la Cour, y compris l'ISIS / ISIL "combattants étrangers" qui sont nationaux des Etats parties du Statut de Rome de la CPI*
- C. *Le rôle des parlementaires dans la promotion de l'efficacité du système du Statut de Rome: soutien politique pour le nouveau système et pour l'arrestation et la remise de tous les suspects ainsi que pour la pleine coopération avec la Cour - maximiser l'impact de la compétence de la Cour et sa capacité d'intervention en vue de dissuader la commission de nouveaux crimes*

*Introduction :* **Dép. Mohammed Yatim, MP** (Maroc), Vice-Président, Chambre des Représentants

*Panel :* **M. Rod Radstan**, Conseiller Juridique JCCD, au Bureau du Procureur de la CPI  
**Prof. Mohamed Ayat**, Conseiller spécial sur l'Orient et Afrique du Nord Moyen-au Procureur de la CPI

*Modérateur :* **Dép. Felipe Michelini** (Uruguay), Membre du Comité Exécutif de PGA, Coordinateur du Programme PGA pour le Droit International et les Droits de l'Homme

*Questions et Réponses avec le Bureau du Procureur de la CPI*

*Discussion plénière*

15h45–16h00 *Pause café*

16h00–17h30

## **3. Renforcement de l'Etat de droit et du système judiciaire à travers l'application efficace du principe de complémentarité (en vertu du Statut de Rome)**

- A. *Adoption des lois de mise en œuvre (sur les crimes, les principes généraux du droit et la compétence)*
- B. *Renforcement de la capacité et de la volonté des États de garantir des réparations, une assistance et une réhabilitation aux victimes, en particulier pour les victimes de crimes fondés sur le genre et de violence sexuelle*
- C. *Renforcement de la disponibilité des ressources humaines, budgétaires et structurelles du système judiciaires*
- D. *Promotion d'enquêtes, de poursuites et de procès indépendants et nationaux pour les crimes internationaux*
- E. *Rôle des parlementaires dans le renforcement de l'Etat de droit*

*Panel:* **Dép. Paul Dehe, MP** (Côte d'Ivoire), Président, Commission Défense  
**Hon. Arnaldo Brown, MP** (Jamaïque), Membre de Parlement, Secrétaire d'Etat, Ministre des Affaires Internationales ;  
**M. Ahmed Mahloof** (Maldives), Ancien Procureur Général  
**Dép. Margarita Stolbizer, MP** (Argentine), Membre du Comité Exécutif de PGA

*Modérateur :* **Dép. Abdelouahed El Ansari** (Maroc), Ancien Président de la Chambre des Représentants

*Discussion plénière*

19h30–22h30 **Cérémonie de remise du *Prix du Défenseur de la Démocratie (PDD) 2014* et Diner du PDD**  
*Uniquement sur invitation*

*Lauréats du PDD :* **Hon. Justice Navi Pillay** (Afrique du Sud), ancien Haut Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme ; ancienne Présidente du Tribunal Pénal pour le Rwanda ; ancienne Juge à la CPI  
**M. Abdelaziz Bennani** (Maroc), ancien vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme, co-fondateur et président de la Réseau euro-méditerranéen des droits humains et membre de la Commission Equité et Réconciliation (Instance Equité et Réconciliation)

Accueilli par le Parlement du Maroc

*Adresse: Villa Des Ambassadors, 322, Avenue Mohamed VI, Souissi, Rabat - Maroc / Tel.: +212 5 37 63 21 28*

## Jour 2: vendredi, 5 décembre, 2014

9h00–10h30

### 4. Contribution parlementaire à la coopération efficace avec la CPI

- A. *Par l'adoption de lois de mise en œuvre (sur la coopération et l'assistance des États à la Cour et sur la réforme du Droit/Code pénal) et la ratification des Accords sur les Privilèges et les Immunités (APIC) ainsi que d'autres accords avec la CPI (application des peines et de la réinstallation des témoins etc.)*
- B. *Par la mobilisation politique en faveur des opérations d'arrestation et d'autres actions induisant une coopération complète et condamnant la non-coopération avec la Cour*
- C. *Par la mobilisation des ressources et du fonctionnement des institutions pour une protection effective des droits de l'accusé et des victimes, ainsi que la protection des témoins, y compris leur relocalisation*
- D. *L'accord révisé de Cotonou entre le groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique et l'Union européenne (ACP-UE): une évaluation critique sur l'intégration de la lutte contre l'impunité dans la coopération au développement*

*Panel:* **Sen. Taghreed Hikmet Habeshneh** (Jordanie), ancienne juge du Tribunal pénal international pour le Rwanda  
**Dép. Ronny Salas Monge** (Costa Rica), Secrétaire, Commission spéciale sur la Sécurité et les Narcotiques, Vice-Président, Comité des pleins pouvoirs législatifs  
**M. Idrissa Sankaré** (Mali), Commission des Lois Constitutionnelles, de la Législation, de la Justice, des Droits de l'Homme

*Modérateur :* **M. Mohamed El Alami** (Maroc), Président du Groupe Socialiste (USFP), Chambre des Conseillers

*Discussion plénière*

10h30–10h45 *Pause café*

10h45–13h00

### 5. La protection de l'intégrité du Statut de Rome et la nécessité d'un soutien politique adéquat pour la lutte contre l'impunité

- A. *Rôle des parlementaires dans la protection de l'intégrité du Statut de Rome et la promotion de la lutte contre l'impunité : défis et bonnes pratiques*
- B. *Renforcer le rôle des organisations internationales et régionales en soutien à la lutte contre l'impunité et à la protection du Statut de Rome: expériences et liens entre l'Union Africaine et la CPI et entre le Conseil de Sécurité de l'ONU et la CPI*

*Panel:* **Hon. Justice Navi Pillay** (Afrique du Sud), Lauréat Défense à la Démocratie, ancien Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Droits de l'Homme ; ancienne Présidente du Tribunal Pénal pour le Rwanda ; ancienne Juge à la CPI  
**M. Stephen Tashobya, MP** (Ouganda), Président, Commission des Affaires parlementaires et légales ; Président, Groupe National PGA en Ouganda ; Vice-coordonateur, Programme de droit international et de droits de l'Homme, PGA  
**Sen. Alain Destexhe** (Belgique), ancien Président de PGA

*Modérateur :* **Mme Barbara Lochbihler**, (Allemagne), Membre du Parlement Européen, Membre PGA ; Présidente des "Amis de la CPI" au Parlement Européen

*Discussion plénière*

13h15–14h15 *Pause déjeuner*

14h15–15h45

## **6. Impact de la responsabilisation et de la CPI sur les menaces mondiales sur la paix, la sécurité, la stabilité et la démocratie : nécessité d'accroître la visibilité et la sensibilisation de la compétence de la CPI pour renforcer la prévention et l'effet dissuasif**

- A. *La responsabilité et la lutte contre l'impunité pour les crimes les plus sérieux peuvent-elles aider à prévenir la poursuite et la répétition des conflits armés et des menaces sécuritaires internationales à la stabilité et à la démocratie ?*
- B. *Lutter contre la menace de l'Etat Islamique (« ISIS ») par tous les moyens culturels, légaux, militaires ou par tout autre moyen : stratégies pour isoler et, prospectivement, traduire en justice les auteurs de génocide et autres crimes et atrocités de masse en Irak et en Syrie*
- C. *Y-a-t-il eu un « effet dissuasif » de la CPI dans les pays où elle mène des enquêtes, des poursuites et des examens préliminaires, ainsi que les pays qui ont été prévenus d'une possible intervention par la CPI ?*
- D. *Manque de dissuasion du système de la CPI dans les cas pour lesquels il y a un droit veto du Conseil de Sécurité pour renvoyer l'affaire à la CPI : Le cas de la Syrie – une affaire de total impunité et d'impuissance de la Communauté internationale, qui a permis la création « d'une entité de facto » étiquetée comme « groupe terroriste » (« ISIS »), qui utilise systématiquement les crimes contre l'Humanité et le génocide comme moyen pour obtenir et garder le pouvoir*
- E. *Garantir la responsabilité dans les négociations de paix et comme condition préalable pour des transitions durables vers la Démocratie et l'Etat de Droit]*
- F. *Le rôle des parlementaires dans la création et le renforcement de la sensibilisation, de la visibilité et du soutien à la CPI au niveau national et international*

*Panel :*

**S.E M. Stephen Rapp** (États-Unis), Ambassadeur itinérant pour la justice pénale internationale, Département d'État

**Dr. Ghassan Moukheiber, MP** (Liban), Membre PGA Rapporteur général sur les droits de l'Homme

**Dép. Loretta Ortiz Ahlf**, (Mexique) Bureau, Commissions des droits de l'Homme et des Affaires Extérieures, Chambre des députés

*Modérateur :* **Dép. Naima Farrah** (Maroc), Chambre des Représentants

*Discussion plénière*

15h45 –16h45

## **7. L'avenir de la justice pénale internationale: Discussion du «Plan d'action de Rabat pour la CPI et l'Etat de droit »**

*Panel:* **Me. Mohammed Benabdessadeq, MP** (Maroc), Président du Groupe National de PGA du Maroc  
**Dr. Ruth Wijdenbosch, MP** (Suriname), Vice-Présidente de l'Assemblée nationale; Membre du Comité Exécutif de PGA, Vice Coordinatrice du Programme de droit international et de droits de l'Homme  
**Dép. Ramesh Lekhah** (Népal), Coordinateur du Groupe national du Népal

*Président:* **Mme. Margareta Cederfelt** (Suède), Trésorière, Membre du Comité exécutif de PGA

*Rapporteurs:* **David Donat Cattin** Secrétaire Général PGA/Equipe du Programme de droit international et de droits de l'Homme de PGA

*Discussion plénière et délibérations*

16h45–17h00

**SESSION DE CLOTURE: Renforcement des institutions démocratiques, de la responsabilité et de l'Etat de droit à travers l'Universalité et l'Efficacité du Statut de Rome du système de la CPI**

*Remarques:*      **Dép. Abderrahim Atmoun** (Maroc), Président, Commission parlementaire mixte Maroc-UE  
                      **Dép. Minou Tavares Mirabal** (République Dom.), Présidente de PGA  
                      **Dép. Dr. Felipe Michelini** (Uruguay), Membre du Comité Exécutif de PGA, Coordinateur du  
                      Programme PGA pour le Droit International et les Droits de l'Homme

---

*Pour des informations complémentaires sur le Programme de la 8<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Consultative des Parlementaires pour la CPI et l'Etat de Droit, merci de contacter: Dr. David Donat Cattin, Secrétaire Général DE PGA: EMAIL: [donat@pgaction.org](mailto:donat@pgaction.org)*